



RMC Info N°272566 - Tranche 12H-12H15

WIZZGO

(1er passage de la séquence de 12:11:04 - script complet)

" - Mauvaise nouvelle pour Nintendo, mauvaise nouvelle aussi pour Wizzgo.

Alors Wizzgo c'est ce magnétoscope dématérialisé qui a été lancé il y a quelques mois de cela. J'avais eu le plaisir de rencontrer dans "De quoi j'me mêle" l'un des co-fondateurs de Wizzgo, parce que le concept était vraiment super, malheureusement Wizzgo a plié sous le joug des éditeurs de chaîne.

- Moi-même j'en étais fan, je m'en servais vraiment beaucoup. Le service est suspendu depuis trois jours, à la suite de la condamnation par Wizzgo à payer 480000 euros de dommages et intérêts à M6 et à W9,

- Cela fait mal !

- Ils ont aussi été condamnés à payer des dommages et intérêts à TF1 et à NT1, dont on ne connaît pas encore le montant, on imagine que ça va être important aussi, ils sont condamnés pour contrefaçon. Il y avait 400.000 inscrits, c'est quand même pas anodin. Moi j'aimais beaucoup. Ce que je trouve dommage c'est qu'aucune chaîne ne propose un service aussi convaincant, aussi simple d'usage que celui-ci, donc il serait bien temps qu'elles se mettent au travail pour proposer quelque chose de convainquant et facile à utiliser.

- L'avantage aussi de Wizzgo c'est que là il y avait toutes les chaînes,

- Il y avait toutes les chaînes, c'est un vrai magnétoscope numérique.

- Si admettons qu'un jour les chaînes décident de développer leur système il faudra aller sur chaque système pour chaque chaîne, ce sera pas mutualisé, c'est bien embêtant. Bon en tous cas, ça fait avancer quand même je trouve, Wizzgo.

- Voilà, Wizzgo c'est fini, il faut savoir aussi que RecordmeTV c'est fini aussi, c'était le magnétoscope numérique du Nouvel Obs, qui ne prend aucun risque, ils ne sont pas encore condamnés, donc ils préfèrent arrêter, sachant qu'il y avait une différence entre RecordmeTV et Wizzgo. Wizzgo : vous receviez un fichier directement sur votre disque dur d'ordinateur, ensuite vous en faisiez ce que vous voulez. RecordmeTV ne proposait que du streaming, c'est à dire que c'est eux qui stockaient l'émission et ensuite vous proposait de la regarder.

- Malgré tout ils sont borderline, toujours...

- Cela pose problème au niveau des ayants droit. Recordme TV c'est fini maintenant, ressortez le VHS ! J'exagère, le disque dur.

- Enfin, ce qui est amusant, enfin c'est pas très amusant, mais ce qu'il y a d'étonnant c'est que Wizzgo a été condamné à 480.000 euros d'amende...

- C'est énorme !

- Vous disiez : c'est que le début, ils ont fait 1500 euros de chiffre d'affaire depuis leur création, donc là c'est un peu démesuré !" FIN